

QUELS SONT LES BESOINS DES ÉLEVEURS EN MATIÈRE DE DIFFUSION DES TECHNIQUES FOURRAGÈRES

ETUDIER LES OBSTACLES A L'ADOPTION DU PROGRES EN MATIERE DE PRODUCTION ET D'UTILISATION DES FOURRAGES, C'EST, POUR UNE GRANDE PARTIE DE L'OUEST de la France en tous les cas et pour mon département de la Vendée en particulier, se pencher sur les problèmes qui touchent directement presque tous les agriculteurs et près de 50 % de la population totale.

C'est donc important, et ceci d'autant plus que dans la conjoncture économique d'aujourd'hui, on peut affirmer sans crainte que la situation de ces régions est pour le moins critique.

Ces obstacles sont directement liés à des facteurs très divers, dont certains pourraient paraître éloignés des questions fourragères. Pourtant, c'est à mon sens une somme de problèmes liés les uns aux autres qu'il faut soulever ensemble si l'on veut examiner objectivement les obstacles qui nous intéressent. Pour ce faire, je vous invite donc à regarder autant en amont qu'en aval de la production fourragère proprement dite, et parfois assez loin, en vous précisant que je resterai dans le contexte de ma région, ainsi qu'il me l'a été demandé.

1) Voyons rapidement, à l'échelle de la Vendée, les différents éléments qui constituent cette région agricole.

Climat, sol.

Nous bénéficions d'un climat tempéré, doux et humide. Toutefois les sécheresses d'été ne sont pas exclues.

Hormis la plaine et les marais, deux types de terres sont les plus courants dans le bocage (les 4/5 du territoire) :

- soit d'origine granitique, d'un grain assez grossier, elles sont peu profondes, précoces mais sensibles à la sécheresse ;
- soit provenant de schistes, elles sont fines, humides et froides : c'est la grande majorité.

L'un comme l'autre sont naturellement peu pourvus en éléments fertilisants.

La population active agricole.

Elle est en diminution. D'après une étude publiée en 1966 par la Chambre d'Agriculture de la Vendée, la main-d'œuvre agricole du département doit actuellement être voisine de 60 000 UTH, ce qui représenterait environ 10 ha de S.A.U. par unité de travailleur. Du même rapport, retenons que 93 % des exploitants vendéens n'ont pas poursuivi leurs études au-delà du certificat d'études.

Aspect général du département.

Eloignée de tout grand axe routier ou ferroviaire, la Vendée n'est pratiquement pas industrialisée. Seul l'attrait des côtes provoque pendant la saison un certain flux d'estivants. La plus importante agglomération urbaine dépasse à peine 30.000 habitants.

De ces quelques données générales, retenons particulièrement :

- que les terres, pour le bocage, sont favorables à la production fourragère et le sont beaucoup moins pour d'autres productions ;
- que la population agricole est relativement dense, et non spécialisée ;
- et enfin qu'il n'existe pas sur place de débouchés importants.

2) Comment ces éléments sont-ils mis en œuvre actuellement ?

Les 37 680 exploitations agricoles du département (enquête BS 1963) se répartissent sur le terrain de la façon suivante :

- 45,9 % sont inférieures à 10 ha (17 327) ;
- 30,4 % sont comprises entre 10 ha et 25 ha (11 452) ;
- 22,7 % sont supérieures à 25 ha (8 901).

Parmi les différents modes de faire valoir, le fermage occupe 58,2 % de la surface et le métayage 13,1 %.

Les quelque 590 000 ha de surface agricole utile comprennent :

- Surfaces fourragères : 71,2 % (419 600 ha), dont plus de la moitié en prairies naturelles ;
- Cultures végétales et industrielles : 25 % (147 000 ha) ;
- Autres cultures : 3,8 % (23 194 ha).

Le cheptel bovin, principalement de race Charolaise, Normande, Française Frisonne Pie-Noire, ou de croisement de ces races, se monte à 480 000 animaux de plus de six mois, dont 260 000 femelles de plus de deux ans.

Ces quelques chiffres mettent en relief les points suivants :

- faible superficie des exploitations ;
- majorité des terres exploitées en fermage ;
- importance de la surface fourragère, et plus encore de la place des prairies naturelles dont la productivité est faible ;
- diversité du cheptel bovin.

3) Nous avons passé en revue les données générales du problème, examinons les hommes de plus près.

Il est évident que pour la majorité, n'ayant pas bénéficié de la formation souhaitée, on ne pouvait attendre une plus ample adoption du progrès. C'eût été d'ailleurs une catastrophe, si dans de telles conditions de formation, de structures d'exploitation, de moyens financiers, etc., ils s'étaient laissé entraîner plus avant.

En fait, ils ne se sentent pas concernés par un progrès qui leur paraît démesuré.

N'omettons pas, pour cela, de remarquer que dans les conditions de vie dures que sont les leurs aujourd'hui, dans leur isolement professionnel grandissant, ces hommes ont encore l'ardeur, le courage, le bon sens de naguère ; bref, ont conservé intact le patrimoine moral qui leur a été légué et dont ils auront besoin plus encore demain.

Il n'en reste pas moins évident que ces exploitants, nombreux malheureusement, dont le niveau de vie s'affaiblit de jour en jour par rapport aux autres catégories de Français, ne pourront continuer ainsi longtemps.

Il ne m'appartient pas ici de suggérer des solutions. Je dirai seulement qu'outre des considérations d'ordre social, il est urgent de se préoccuper de ce problème avec réalisme et efficacité ; il y va de l'avenir proche du pays tout entier comme du reste des agriculteurs de la région.

Les autres, ceux qui constituent la minorité active, dynamique, eux, ont profité du progrès depuis dix ans, mais aujourd'hui une pause se manifeste ; elle s'explique aisément.

D'une part, nos éleveurs constatent qu'au regard des efforts d'organisation et d'investissements liés à une bonne application technique, leur revenu n'a pas augmenté dans la proportion souhaitée ; d'autre part, à l'heure du Marché Commun, européen sans doute, mais combien lié économiquement aux autres continents, à cette heure là, donc, ils savent qu'ils doivent s'adapter et adapter de nouveau leurs exploitations.

Ils sont prêts à faire ce bond, mais ils ne peuvent le faire qu'en connaissance de cause, et pour cela, il est d'abord nécessaire que les Pouvoirs Publics leur définissent une véritable orientation ; orientation qui ne sera pas remise en cause périodiquement. Ensuite, il faut que les conditions soient satisfaisantes dans les secteurs qui dépendent plus ou moins directement de l'Etat.

Moyennant cela, ils prendront leurs décisions avec, bien entendu, tous les risques inhérents à leur profession.

4) Regardons maintenant les problèmes au niveau plus proche d'une exploitation de polyculture-élevage que nous prendrons comme évoluée.

Sur le plan de la seule production de fourrage, je dirai qu'à mon sens il n'y a plus, là, de grosses difficultés.

En effet, nous disposons actuellement d'une gamme d'espèces et de variétés fourragères suffisamment complète et éprouvée pour que chaque terre reçoive la semence qui lui convient.

Au stade de la récolte, cela se complique déjà. L'imperméabilité de nombreux sols interdit aux machines de pénétrer dans le champ. Le drainage aplannerait cet obstacle, mais il est coûteux.

Par ailleurs, de nombreuses communes n'étant pas encore remembrées, les parcelles dans notre bocage sont souvent de petites dimensions et desservies par de mauvais chemins.

Pour la conservation d'herbe ou de Maïs, l'ensilage se fait couramment en silo-couloir, méthode peu onéreuse, sinon parfaite. Cette pratique a souvent permis de supprimer la production de choux fourrager. Le foin, par contre, est souvent fabriqué dans de mauvaises conditions climatiques ; sur ce point, nous souhaiterions des prévisions météorologiques plus sérieuses pour la région.

Le séchage par ventilation a fait peu d'adeptes ; d'une part, les bâtiments existants ne sont pas appropriés, d'autre part la manipulation des bottes est difficilement mécanisable dans le cadre des structures actuelles des exploitations.

La recherche a-t-elle donné son plein dans le domaine des méthodes de récolte et de conservation des fourrages ?

Certes, la déshydratation prend une certaine place dans d'autres régions, mais l'Ouest pose davantage de problèmes, à cause des structures d'exploitations encore, et également par la difficulté d'alimenter une usine de la sorte pendant un temps suffisamment long pour la rentabiliser. L'irrigation pourrait résoudre ce problème.

Les betteraves fourragères, de qualité appréciable, sont encore récoltées à la main. L'arrachage mécanique supposerait des champs bien drainés afin d'avoir la certitude d'y pénétrer avec ce matériel.

Venons-en à l'utilisation des fourrages.

Élevage lait, élevage viande, parfois les deux ensemble ; d'une façon comme de l'autre, dans les conditions d'exploitation que nous venons de

voir, les coûts de production sont trop élevés par rapport au prix de vente, et la marge bénéficiaire est faible.

Pour la viande, c'est souvent un troupeau de vaches charolaises ; la production est hétérogène et insuffisante pour se bien placer à la commercialisation qui, elle, disons, cherche à s'organiser. Enfin le prix de la viande est en baisse depuis deux ans.

Avec des vaches laitières, certes, la prairie temporaire fortement azotée est mieux valorisée qu'avec les bovins à viande, mais les aliments concentrés deviennent un poste de dépenses de plus en plus important. Les investissements en bâtiments sont plus lourds et la production laitière exige davantage de main-d'œuvre, d'une meilleure qualité.

En définitive, producteur de lait ou de viande, notre agriculteur est aujourd'hui conscient qu'il lui faut absolument abaisser le prix de revient et augmenter son volume de production par atelier. On parle d'un homme pour trois cents bovins d'engraissement, de X laitières par vacher ; je ne me hasarderai pas à fixer tel ou tel critère.

Néanmoins, la moyenne des exploitations agricoles vendéennes étant de 25 ha, vous m'accorderez que pour atteindre la seule dimension d'un atelier de production concevable aujourd'hui dans 99 % des cas, l'agriculteur devra soit augmenter sa superficie du double, du triple ou davantage ; soit faire de gros investissements en équipements et bâtiments ; soit encore faire les deux à la fois.

Telle est notre situation. A mon avis, elle n'est pas compatible avec une adoption des techniques modernes de production et d'utilisation des fourrages. Et cette adoption ne pourra pas se faire avant l'aménagement du reste.

5) Ceux d'entre nous qui décideraient de transformer leur exploitation en une réelle entreprise, le peuvent-ils ?

Individuellement, c'est pratiquement impossible.

D'une manière collective, cela semble théoriquement plus réalisable — quelques G.A.E.C. paraissent en bonne voie — mais cette formule exige en

plus un minimum d'affinités entre les hommes ! On ne les trouve pas forcément à sa porte.

D'une manière comme de l'autre, quels sont les problèmes ?

Admettons au préalable que le Pouvoir définisse clairement la politique agricole qu'il compte mener à court et à long terme, car l'entreprise agricole de demain ne pourra plus supporter d'être remise en cause incessamment dans sa structure.

Le foncier.

La terre est rare en Vendée et souvent chère, tout au moins en fonction de la qualité des sols et des frais d'aménagement des parcelles quant à leur accès, leur dimension, et les travaux d'assainissement qui y sont nécessaires.

Trouvera-t-on une formule qui permette de ne pas cumuler sur la même tête capital foncier et capital d'exploitation ?

Bâtiments.

Les bâtiments traditionnels sont inappropriés. Nous avons vu, au début de cet exposé, que plus de 70 % de la S.A.U. du département était exploitée en fermage et en métayage. Il y a là aussi une formule à trouver pour sauvegarder les intérêts du propriétaire tout en permettant à l'exploitant de mettre en service des bâtiments adaptés et parfois importants.

Capitaux.

Conséquence de cette agriculture de subsistance qui est la nôtre dans l'Ouest, l'exploitant ne possède pas de capitaux. Le bas de laine, s'il réapparaît ailleurs, n'existe plus chez nous. Les Caisses de Crédit Agricole sont, de ce fait, moins à l'aise qu'ailleurs.

Ce crédit est-il réellement adapté à l'élevage ? A l'embouche peut-être ; mais est-il logique qu'un troupeau de vaches doive s'amortir sur cinq ou neuf ans, alors que ce troupeau est a priori destiné à garnir des bâtiments d'élevage, eux amortissables en quinze ou vingt ans. Bien au contraire, la valeur résiduelle, disons, de ce troupeau au bout de vingt ans sera supérieure à celle de départ.

Les prix.

Actuellement, une masse de producteurs qui ne peuvent faire autre chose que de l'élevage, et qui le font à perte, pèse sur le marché : c'est un fait. Ils sont par là même exploités, ceci est une honte ; de plus, tant qu'il en sera ainsi, les autres n'ont pas leur place, ce qui est dommage.

C'est pourquoi je souhaitais, plus haut, que le Pouvoir s'attaque rapidement au problème de cette population, car elle a une possibilité de survie immense, je dirais même, comparable à tous ces pays du Tiers Monde qui, rendus à l'extrême, vivent de bien peu de choses.

Par ailleurs, les travaux mêmes d'une association comme l'A.F.P.F. nous montrent suffisamment la complexité des techniques par lesquelles il faut passer pour produire lait et viande. L'éleveur d'aujourd'hui doit donc avoir une très haute compétence, son travail reste toujours plus astreignant, ses risques financiers sont les plus élevés ; tout cela pour arriver au plus maigre bénéfice par rapport aux autres catégories d'agriculteurs.

Pour s'engager dans une pareille voie, je dirais qu'il faut davantage d'inconscience que d'héroïsme.

Il y a donc un problème de prix, ou plutôt de marge bénéficiaire, car l'essentiel est que l'éleveur soit rémunéré en proportion de ses efforts.

Il est incontestable que, d'une façon ou d'une autre, cela suppose une très importante contribution financière de l'Etat. Celui-ci est seul juge. Ce n'est pas à moi de dire si l'Europe a intérêt à acheter sa viande au dehors pour écouler ses produits industriels ; si au contraire elle doit se préparer à en fournir à d'autres continents ; il ne m'appartient pas non plus de prévoir si un jour la protéine synthétique dominera les autres, et quand ? Tout cela est affaire d'Etat. A lui de nous faire connaître sa décision et d'agir en conséquence. En fonction de quoi, il y aura ou il n'y aura pas, dans nos régions, d'adoption des techniques modernes qui nous préoccupent ici.

L'environnement économique.

On parle beaucoup de développement de nos régions agricoles, petites ou grandes. Je ne pense pas que ce développement soit concevable sans un vigoureux environnement économique général de nos régions. Actuellement, celui-ci est dérisoire. Est-il pensable d'envisager un transfert dans l'Ouest d'activités autres qu'agricoles sans créer une réelle infrastructure de travaux

d'aménagements et d'équipements d'intérêt général ? Ceci suppose encore de gros investissements de la part de l'Etat et je rajouterai cette condition à celle des prix.

6) Ces problèmes de base résolus, l'entreprise est concevable.

Si de telles conditions sont remplies, je ne doute pas que seront compétitifs les agriculteurs qui utiliseront les techniques modernes de production, de conservation et d'utilisation des fourrages.

Voyons maintenant nos difficultés sur un plan plus technique :

Production :

Il est incontestable que nous sommes dans des conditions climatiques très favorables pour la production d'herbe. Les printemps sont souvent précoces et de gros rendements sont possibles actuellement avant même qu'un été sec n'intervienne.

L'on peut dire qu'il n'y aurait pas de problèmes de production si les terres étaient correctement drainées et fertilisées de façon très suivie.

Les Betteraves et le Maïs sont en fait beaucoup plus sous la dépendance des caprices de la pluviométrie d'été que ne l'est la culture de l'herbe.

Sur ces postes nous avons de grosses pertes, particulièrement avec le foin. Je pense, pour ma part, que la prairie temporaire exige, dans nos régions, une méthode artificielle de séchage du foin.

La ventilation en grange, au regard de la production fourragère du département, est pratiquement inexistante. Cela s'explique par les conditions générales d'exploitation actuelles, structures, bâtiments, etc...

Mais cette méthode devra-t-elle se développer ? Est-elle techniquement satisfaisante, sinon parfaite ? Sans vouloir la condamner, je ne le pense pas. Beaucoup d'aléas demeurent. La superposition des couches, qui fait que les premières sont ventilées pendant un temps parfois très long, ne me paraît pas rationnelle. Reste aussi le problème de manipulation des bottes.

64 Les tours à foin sont assez séduisantes, mais le prix de revient du foin ainsi stocké est trop élevé pour nos régions d'élevage.

En définitive, il me semble qu'en matière de machinisme il faut chercher plus loin, et vite. Je conçois que les fabricants de matériel agricole attendent, pour se pencher réellement sur la question, que des débouchés leur apparaissent suffisants, mais cette attente nous retarde également et, de ce fait, repousse le marché lui-même. Le C.N.E.E.M.A. a-t-il les moyens financiers nécessaires pour mettre au banc d'essai des machines nouvelles, fruits d'une imagination qui se doit d'être fertile ?

Utilisation.

Si la récolte et la conservation des fourrages posent de gros problèmes, l'utilisation en soulève davantage encore, car elle nous dirige vers l'animal qui, au niveau de la ferme, est le dernier maillon d'une même chaîne de production.

Sous quelles formes les fourrages devront-ils être consommés par les animaux ? Quelle race choisir ? Quel mode de conduite d'élevage adopter ? Pour la viande, quel type d'animal obtenir ? Toutes questions liées et ayant interactions entre elles.

La Recherche nous donne déjà des réponses et nous propose des techniques sérieuses, mais il semble que celles-ci soient encore en évolution. Je ne pense pas qu'il y ait une réponse-type par région naturelle d'élevage. L'agriculteur devra prendre les décisions qui lui sont propres, et qui seront fonction de ses aptitudes, des conditions dans lesquelles il se trouve, de l'environnement, des débouchés, etc...

Dans le secteur bovin, il est un point qui pourrait transformer les données du problème : c'est celui de la fertilité. Les naissances gemellaires seront-elles assurées bientôt ?

VII. — EN CONCLUSION.

Il est certain qu'à la clé de tout cela se pose le problème *de la formation des hommes* ; car le progrès en matière de production et d'utilisation des fourrages ne peut être adopté que par des agriculteurs capables de mettre à profit les techniques modernes, qui seront, *a priori*, de plus en plus délicates à manipuler. Ceci n'étant bien sûr qu'un aspect des problèmes qui se présenteront au chef d'entreprise de demain, sinon d'aujourd'hui.

Comment ce problème de formation se pose-t-il ?

A la base, bien sûr, il y a énormément à faire ; ceci est du ressort de l'Education Nationale, des Pouvoirs Publics tout au moins.

Par contre, que deviennent les ingénieurs qui sortent de nos écoles d'Agriculture ou d'Agronomie ? J'ignore les statistiques, mais il semble que fort peu deviennent agriculteurs. Ne reçoivent-ils pas, là, une formation adéquate ? N'ont-ils pas le goût d'exploiter ou l'ont-ils perdu, lorsque le diplôme leur est remis ? Sans doute les difficultés de tous ordres que j'ai évoquées au cours de cet exposé apportent-elles une réponse partielle.

Sur le plan technique, j'ai dit plus haut que certaines ne paraissent pas assez stabilisées ; mais elles évolueront encore et longtemps. C'est aux agriculteurs d'adopter les techniques qui peuvent s'incorporer successivement dans leurs entreprises. Mais nous attendons toujours des différents secteurs de la Recherche des mises au point de plus en plus audacieuses.

J'ajouterai néanmoins que l'expérimentation des techniques me paraît indispensable à l'échelon des petites régions, sur plusieurs fermes par département ; ainsi le contact entre chercheurs, techniciens et praticiens serait assuré et donnerait, à mon sens, les meilleurs résultats.

En fait, nos *régions de l'Ouest*, dont la vocation herbagère est indéniable, doivent passer d'une agriculture traditionnelle à une agriculture compétitive, avec de faibles moyens financiers. Cette tâche est rendue plus difficile par le fait que nous sommes dépourvus d'industries et de gros centres urbains, que nous sommes à une extrémité de l'Europe, que nous devons travailler avec l'herbe et l'animal, deux matières vivantes que l'on ne maîtrisera jamais totalement ; et pourtant, nous devons obtenir des produits homogènes, standardisés, calibrés, etc...

Nous pouvons faire cette mutation, mais encore une fois il faut soulever ensemble tous les problèmes et les régler *dans leur ensemble*. Une partie de cette tâche nous incombe à nous agriculteurs, mais une partie seulement. La part de l'Etat est plus lourde, c'est donc lui, en fait, qui décidera.

Pour terminer, je dirai que nos régions ne sont pas encore transformées en désert, que notre population est nombreuse ; c'est là un atout d'une valeur inestimable pour l'économie générale de l'Ouest, mais il s'amenuise de jour en jour.

François QUENNEC,
Eleveur à Fougères (Vendée).